Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260706-2026091BIS-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 06/07/2026

Date de la convocation
30/06/2026

Date d'affichage
30/06/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 23 Présents : 20 Votants : 22

A l'unanimité
Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026 et le 6 Juillet à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, M. BARBU Guillaume, Mme BEZIN Charlène, M. BRIZARD Philippe, Mme COUÉ Virginie, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, Mme GÉRARD Michelle, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LAVENIR Guillaume, M. MATRAT Hugues, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien, Mme SAULNIER Elise

Excusés ayant donné procuration : M. LALESNEL Thierry à M. DENIS Bernard, Mme TEILLARD Stéphanie à M. BRIZARD Philippe
Excusé : M. CONCHE Philippe

Mme ADAM Marie-France a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026091
Objet de la délibération : Lotissement de la Haie Plessix : règlement d'occupation des terrains communaux destinés à l'habitat léger

Le Conseil municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants relatifs aux compétences du conseil municipal ;
Vu le projet de règlement d'occupation de terrains communaux destinés à l'habitat léger ;
Considérant la volonté de la commune de proposer des solutions d'habitat alternatives, réversibles et respectueuses de l'environnement ;
Considérant la nécessité d'établir un cadre clair définissant les conditions de location, d'occupation, d'entretien, de sécurité et de respect du voisinage ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :
- D'approuver le règlement d'occupation de terrains communaux destinés à l'habitat léger, annexé à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du règlement, notamment les conventions d'occupation avec les occupants.
- De préciser que toute demande de location d'une parcelle sera instruite conformément aux dispositions dudit règlement.
- De rappeler que le règlement pourra être révisé par délibération ultérieure du Conseil municipal si les besoins ou les conditions d'accueil évoluent.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance, Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 08/07/2026